



"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

RÉFÉRENCE 310/009

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ATTRIBUTION D'UN SERVICE POUR L'ORGANISATION ET LA PRESTATION DE TROIS MODULES (90 HEURES) DE FORMATION SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA DURABILITÉ DANS LE CADRE DU PROJET "*MOVE GREEN _ (E)CO-DEVELOPMENT FOR INNOVATION AND EMPLOYMENT IN THE GREEN AND CIRCULAR ECONOMY SECTOR BETWEEN ANDALUSIA AND MOROCCO*", COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE PAR LE BIAIS DU MÉCANISME DE PARTENARIAT POUR LA MOBILITÉ (MPF) GÉRÉ PAR LE CENTRE INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES MIGRATOIRES (ICMPD). Dossier ICMPD / 2021 / MPF-357-007.

Séville, 1 juin 2023



Cofinanciado por la
Unión Europea



Ejecutado por:





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

INDEX

1. OBJET DU CONTRAT
 2. REGIME JURIDIQUE
 3. SERVICES À FOURNIR
 - 3.1 Caractéristiques de l'offre
 - 3.2 Contenu
 - 3.3 Planification des sessions
 4. DURÉE DU CONTRAT ET PÉRIODE D'EXÉCUTION
 5. LIEU ET FORME DE SOUMISSION DES OFFRES
 6. DOCUMENTATION REQUISE
 7. TRANSPARENCE
 8. SYSTÈME DE PROPOSITION ET D'ATTRIBUTION
 9. FORMALISATION DU CONTRAT
 10. PROTECTION DES DONNÉES
 11. LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS
 12. ACCEPTATION DU CAHIER DES CHARGES
- ANNEXE I : CERTIFICATS/AFFIDAVITS.**



Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

1. OBJET DU CONTRAT

Le Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI) est l'entité qui articule, renforce et coordonne le travail des gouvernements locaux andalous dans un réseau de coopération et d'action locale et mondiale.

Pour FAMSI, les personnes sont au centre de toutes les initiatives ; on ne peut parler de développement ou de durabilité dans un contexte social où les déséquilibres économiques empêchent l'accès à la santé, à l'éducation, à des produits de base durables et écologiques, ou constituent un obstacle à l'amélioration des conditions de vie.

Le projet **"MOVE GREEN_(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc" (ICMPD / 2021 / MPF-357-007)**, cofinancé par l'Union européenne à travers le Fonds de partenariat pour la mobilité (MPF), géré par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD). Le projet a une durée de 36 mois et est mis en œuvre par un consortium dirigé par le Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI), avec CLANER et la Fédération AN^MAR.

L'objectif global du projet "MOVE GREEN_(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc" est, d'une part, de promouvoir l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes marocains dans les secteurs de l'économie verte, circulaire et renouvelable à travers un processus de formation et de qualification professionnelle, contribuant ainsi, d'autre part, à la rétention des talents dans le pays d'origine et à la génération d'emplois et d'entrepreneuriat actif parmi les jeunes au Maroc. De même, le projet vise à renforcer les partenariats entre les institutions publiques et privées qui promeuvent le développement de l'économie verte, en liant la migration circulaire et les processus de co-développement avec la promotion de l'économie durable.

Dans le cadre du processus de formation prévu par le projet, deux cours (qui comprennent 3 modules de formation de 30 heures chacun) sont prévus :

- Introduction aux énergies renouvelables et à la durabilité. Principes techniques de base dans l'étude des énergies renouvelables (60 heures – 2 modules).
- Situation des énergies renouvelables et des politiques de durabilité et de transition énergétique dans les pays africains, y compris le Maroc (30 heures – 1 module).

Ces cours sont destinés à préparer le séjour de quatre mois à Séville, où les participants suivront un cours universitaire spécialisé dans les énergies renouvelables et la durabilité, qui leur permettra d'approfondir leurs connaissances du secteur et d'accroître leurs possibilités d'emploi au Maroc une fois qu'ils auront terminé.



Cofinanciado por la
Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

Les présents termes de référence ont pour objet d'établir les conditions techniques et économiques régissant le contrat pour l'organisation et la prestation des cours susmentionnés dans le cadre du projet "MOVE GREEN_(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc" (ICMPD / 2021 / MPF-357-007), cofinancé par l'Union européenne à travers le Fonds de partenariat pour la mobilité (MPF), géré par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) et les partenaires FAMSÍ.

L'attribution de ce service répond à la nécessité de fournir aux participants au programme de formation du projet des connaissances préalables sur les énergies renouvelables et la durabilité, ainsi que sur la situation énergétique au Maroc et en Afrique, ce qui leur permettra de tirer le meilleur parti des connaissances qu'ils acquerront pendant leur séjour en Andalousie pour les appliquer plus tard dans la phase de réintégration à leur retour au Maroc.

De même, un cours sur les principes techniques de base dans l'étude des énergies renouvelables est également inclus, dans le but de niveler les connaissances sur le sujet de tous les bénéficiaires en vue du développement du cours en Andalousie. En ce sens, l'hétérogénéité des niveaux de formation des personnes sélectionnées (BAC+3 et BAC+5) fait qu'il est nécessaire de s'assurer que toutes ont le niveau requis pour suivre et tirer le meilleur parti du cours dispensé à l'UNIA pendant leur séjour à Séville.

Pour ce faire, il est nécessaire de faire appel à une société externe capable d'organiser et de dispenser la formation, comme indiqué au point 3 du présent mandat.

2. REGIME JURIDIQUE

Le contrat visé dans les présents termes de référence est régi par les clauses qui y sont incorporées. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans le contrat susmentionné et les clauses du présent document, les dispositions de l'ordre juridique privé espagnol et du droit communautaire applicable s'appliquent, à l'exception de celles relatives à la préparation et à l'attribution du contrat, qui sont régies par la loi 9/2017, du 8 novembre, sur les contrats du secteur public, qui transpose en droit espagnol les directives du Parlement européen et du Conseil 2014/23/UE et 2014/24/UE, du 26 février 2014. Seront notamment pris en compte :

- La législation communautaire qui lui est applicable en ce qui concerne son financement.
- Réglementation spécifique édictée par la Communauté autonome dans l'exercice de ses compétences.
- Le titre IV du livre I du code de commerce, la loi 7/1998, du 13 avril, sur les conditions générales des contrats, et les autres règles de droit privé qui lui sont applicables en raison de son objet, en ce qui concerne les effets et la résiliation du présent contrat.
- Loi organique 1/2002, du 22 mars, réglant le droit d'association.
- Loi 4/2006, du 23 juin, sur les associations andalouses.
- Statuts du FAMSÍ.

A través de:

Ejecutado por:



Cofinanciado por la
Unión Europea





"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

3. SERVICES À FOURNIR

3.1 Caractéristiques de l'offre

L'activité fait partie du projet **"MOVE GREEN _(E)Co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc"**.

L'objectif de ces termes de référence est de contracter une assistance technique pour l'organisation et la prestation de 2 cours sur l'introduction aux énergies renouvelables et à la durabilité ; les principes techniques de base dans l'étude des énergies renouvelables ; et la situation des énergies renouvelables et de la durabilité et les politiques de transition énergétique dans les pays africains, notamment le Maroc, dans le cadre des activités de formation du projet.

Dans le cadre des activités de formation du projet, il est prévu d'organiser et de tenir les cours susmentionnés, l'un d'une durée de 30 heures, équivalent à 1 module, et l'autre de 60 heures, équivalent à 2 modules, (90 heures d'enseignement au total) pour un deuxième groupe de 25 jeunes en préparation d'un séjour de quatre mois, de septembre à décembre 2023, au cours duquel ils recevront une formation spécialisée dans les énergies renouvelables et la durabilité au campus Isla de la Cartuja à Séville de l'Université internationale d'Andalousie (UNIA).

Chacun des cours comprendra des heures de formation télématique par le biais de la plateforme de formation Andalucía Solidaria de la FAMSÍ et d'autres heures de formation en classe, qui auront lieu dans la ville de Tanger. La répartition entre le virtuel et le présentiel est la suivante :

- Introduction aux énergies renouvelables et à la durabilité. Principes techniques de base dans l'étude des énergies renouvelables (60 heures) - 20 heures de cours présentiel / 40 heures télématiques.
- Situation des énergies renouvelables et des politiques de durabilité et de transition énergétique dans les pays africains, y compris le Maroc (30 heures) - 10 heures de cours présentiel / 20 heures télématiques.

Profil de l'étudiant :

- Nombre de participants : 25 personnes.
- Le profil des bénéficiaires de la formation est celui de diplômés ou de personnes ayant une formation professionnelle et une expérience préalable dans des disciplines liées aux énergies renouvelables (BAC+3 et BAC+5).

L'assistance technique fournit les services suivants :

- Élaborer et développer le contenu et dispenser la formation.
- Date : entre le 19 juin et le 9 août 2023.

A través de:



Cofinanciado por la
Unión Europea



Ejecutado por:





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

- Lieu : apprentissage mixte. A travers la plateforme de formation virtuelle Andalucía Solidaria de FAMSI et deux sessions en présentiel, d'une durée respective de 20 heures (3 jours) et 10 heures (1 jour et demi). Ces sessions présentiellees seront organisées à Tanger.
- Service de restauration pour la pause-café et le déjeuner pour les 25 participants lors des sessions en face à face.
- L'espace de formation et les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

L'entreprise compile tous les éléments du service, ainsi que le matériel généré à cet effet et les listes de présence des personnes présentes, et fournit un rapport d'activité.

3.2 Contenu

Organisation et réalisation de deux cours :

- Introduction aux énergies renouvelables et à la durabilité. Principes techniques de base dans l'étude des énergies renouvelables (60 heures – 2 modules).
- Situation des énergies renouvelables et des politiques de durabilité et de transition énergétique en Afrique et au Maroc (30 heures – 1 module).

L'assistance technique doit proposer une méthodologie en fonction du contenu, du projet dans lequel la formation est intégrée et du nombre de participants. A cette fin, l'offre doit inclure, de manière aussi détaillée que possible, une note méthodologique présentant le programme, le contenu, le calendrier, le personnel enseignant et le matériel.

Le contenu de la formation, qui doit être dispensée en français, doit comprendre au moins les éléments suivants :

Cours d'introduction aux énergies renouvelables et à la durabilité. Principes techniques de base dans l'étude des énergies renouvelables (60 heures) :

1.- Contexte énergétique international

- Accords mondiaux sur le changement climatique (conférences des parties).
- Planification énergétique en Europe.
- Planification énergétique en Espagne.

2.- Environnement et énergie

- Les types d'énergie, qu'ils soient renouvelables ou non.
- Principaux impacts environnementaux des sources d'énergie (fossiles, nucléaires et renouvelables).

3.- Qu'est-ce que ces sont les énergies renouvelables ?

- Définition et concepts.



Cofinanciado por la
Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

- Description des types d'énergies renouvelables.
- Caractéristiques générales des énergies renouvelables.
- Développement des énergies renouvelables.

4.- Les énergies renouvelables dans les secteurs de l'électricité et de la chaleur

- Fonctionnement du secteur de l'électricité en Europe et en Espagne.
- La place des énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité.
- Énergies renouvelables thermiques
- Contribution des énergies renouvelables à la consommation thermique finale.

5.- L'énergie solaire thermique

- Éléments d'une installation d'énergie solaire thermique.
- Systèmes d'énergie solaire thermique.
- Schéma d'une installation d'énergie solaire thermique.
- Applications et coût.

6.- Énergie solaire photovoltaïque, systèmes hors réseau et connectés au réseau

- Fonctionnement, définition et concepts.
- Matériaux pour cellules photovoltaïques.
- Le module photovoltaïque.
- L'installation photovoltaïque.
- Applications et coûts.

7.- L'énergie éolienne

- Définition et concepts.
- Ressources éoliennes.
- Technologies et classification des éoliennes.
- Composants.
- Systèmes de soutien, de recrutement et d'orientation.
- Régulation, générateur et systèmes de transmission.
- Types de systèmes d'énergie éolienne.

8.- Énergie de la biomasse

- Définition et concepts.
- Types de biomasse.
- Biomasse de déchets.
- Cultures énergétiques.
- Biogaz.
- Applications de la biomasse.

9.- Hydroélectricité

- Principes de son fonctionnement.
- Types de centrales électriques et travaux de génie civil.
- Principaux équipements d'une centrale électrique.
- Coûts de mise en œuvre.



Cofinanciado por la
Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

10.- Énergie thermoélectrique solaire

- Définition et concepts.
- Énergie solaire à moyenne et haute température.
- Générateurs solaires à miroirs cylindro-paraboliques.
- Centrales à tour.
- Concentrateurs de Fresnel linéaires et disques paraboliques

11.- Autres énergies renouvelables

- L'énergie géothermique.
- Énergie aérothermique.
- La pompe à chaleur.
- Énergies marines : vagues, courants et marées.

12.- L'hydrogène comme vecteur d'énergie

- Caractéristiques de l'hydrogène en tant que source d'énergie.
- Chaîne de valeur de l'hydrogène.
- Obtenir de l'hydrogène renouvelable. Électrolyseurs.
- Utilisations de l'hydrogène.

13.- Énergies renouvelables et mobilité

- Biocarburants dans les transports : biodiesel et bioalcools.
- Obtenir des biocarburants.
- Émissions évitées dans le secteur des transports grâce aux biocarburants.

14.- Les énergies renouvelables et l'emploi

- Le secteur de l'industrie des énergies renouvelables.
- Secteur de l'énergie éolienne.
- Secteur hydroélectrique.
- Secteur de l'énergie solaire thermique à basse et haute température.
- Secteur photovoltaïque.
- Secteur de la biomasse.
- Secteur du biogaz.
- Secteur des biocarburants.

15.- La rentabilité des projets d'énergies renouvelables

- Investissements requis dans les énergies renouvelables.
- Délai de récupération, TRI et VAN.
- Financement de projets d'énergies renouvelables.

- Chaque unité durera environ 4 heures.

Cours sur la situation des énergies renouvelables et des politiques de durabilité et de transition énergétique dans les pays africains, notamment au Maroc (30 heures) :

1.- Contexte énergétique marocain et africain.



Cofinanciado por la
Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

- 2.- Stratégies nationales en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables et système de gouvernance.
- 3.- Politiques de durabilité et de transition énergétique. Réglementation et législation.
- 5.- Institutions et système de gouvernance.
- 6 - Mécanismes de financement.

➤ Chaque unité durera environ 5 heures.

La proposition d'assistance technique doit inclure le matériel adapté au contenu qui sera mis à la disposition des étudiants, ainsi qu'un espace et les ressources nécessaires à la tenue des sessions de formation en présentiel, y compris un service de restauration pour la pause-café et le déjeuner.

Pour dispenser la formation, l'assistance technique doit avoir des profils spécialisés dans le domaine. Une proposition de personnel enseignant doit accompagner l'offre d'assistance technique.

A la fin du contrat, tout le matériel généré par l'assistance technique sera remis au FAMSI, ainsi qu'un rapport d'activité comprenant le calendrier, le rapport technique des tâches effectuées et les données de vérification.

3.3 Planification des sessions

L'objectif est de faire coïncider les sessions en face à face avec le début et la fin de cette formation technique initiale, organisée comme suit :

Cours d'introduction aux énergies renouvelables et à la durabilité. Principes techniques de base dans l'étude des énergies renouvelables (60 heures – 2 modules) :

Semaine 1 - du lundi 19 au mercredi 21 juin : SESSION PRÉSENTIELLE 1 - 20 heures (ces dates peuvent être modifiées pour des raisons de coordination).

Semaine 2 - du 26 au 30 juin - 10 heures.

Semaine 3 - du 3 au 7 juillet - 10 heures.

Semaine 4 - du 10 au 14 juillet - 10 heures.

Semaine 5 - Du 17 au 21 juillet - 10 heures.

Cours sur la situation des énergies renouvelables et des politiques de durabilité et de transition énergétique dans les pays africains, notamment au Maroc (30 heures – 1 module) :

Semaine 6 - du 24 au 28 juillet - 10 heures.

Semaine 7 - du 31 juillet au 4 août - 10 heures.

Semaine 8 - 5 et 6 août : SESSION PRÉSENTIELLE 2 - 10 heures (ces dates peuvent être modifiées pour des raisons de coordination).



Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

Le budget total maximum pour l'exécution de tous les services et tâches inclus dans les présents Termes de référence s'élève à **24.000,00 euros**, taxes comprises.

4. DURÉE DU CONTRAT ET PÉRIODE D'EXÉCUTION

La durée de ce contrat s'étendra du jour suivant la signature du contrat jusqu'à l'achèvement des tâches d'exécution et de justification confiées à la (aux) société(s) adjudicataire(s) pour l'exécution de l'activité, la date finale d'exécution étant fixée au **20 août 2023**, toutes les informations étant détaillées dans le contrat correspondant.

5. LIEU ET MODE D'ACCEPTATION DE L'OFFRE

La proposition doit être soumise en format numérique à l'adresse suivante : contrataciones@andaluciasolidaria.org ; l'objet doit être libellé comme suit : "Obtention d'un service pour l'organisation et la fourniture de trois modules (90 heures) de formation sur les énergies renouvelables et la durabilité dans le cadre du projet "MOVE GREEN"".

La date limite de soumission des offres est fixée au **10 juin 2023 à 15h00 (heure espagnole)**.

Les offres présentées hors délai ou en dehors du circuit établi sont irrecevables.

6. DOCUMENTATION REQUISE

Les documents suivants doivent être inclus dans la documentation requise, sous forme numérique ou documentaire :

- A) DÉCLARATION SOUS SERMENT SIGNÉE (ANNEXE I)
- B) OFFRE FINANCIÈRE. L'offre financière doit être incluse, en exprimant sa valeur en euros. Un budget détaillé doit être présenté. A toutes fins utiles, les offres s'entendent comme incluant les taxes de toute nature qui sont prélevées sur les différents concepts sans qu'elles soient répercutées comme un élément indépendant. Par conséquent, la TVA et les autres taxes applicables au présent marché sont considérées comme incluses dans l'offre financière soumise. Les offres financières comportant des omissions, des erreurs ou des suppressions qui empêchent d'en connaître clairement le contenu ne seront pas acceptées, de même que celles qui sont considérées comme disproportionnées ou anormales.

Le budget total maximum pour l'exécution de l'ensemble des services et tâches inclus dans le présent cahier des charges s'élève à **24.000,00 euros TTC**.

- C) OFFRE TECHNIQUE : Les propositions doivent être soumises en espagnol ou en français.

A través de:

Ejecutado por:



Cofinanciado por la
Unión Europea





"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

Pour justifier la proposition technique, les documents accréditant les éléments autres que le prix qui constituent des critères de sélection, en expliquant le contenu et la portée de chacun d'entre eux, doivent être inclus, dûment ordonnés et énumérés le cas échéant, afin de pouvoir attribuer la note correspondante à chaque proposition.

Dans tous les cas, les propositions doivent couvrir tous les services et engagements requis et décrits dans la section "3. SERVICES A FOURNIR" ; le non-respect de cette exigence entraîne le rejet définitif de la proposition.

Indépendamment du fait que toute autre information jugée intéressante peut être jointe et que la structure de l'offre est celle que le soumissionnaire juge la plus appropriée, les propositions doivent inclure au moins les caractéristiques techniques générales des services fournis et toutes les données techniques jugées nécessaires pour fournir des informations adéquates sur les services proposés par le soumissionnaire.

D'une manière générale, la description des propositions soumises doit inclure, outre les points mentionnés ci-dessus, toute documentation supplémentaire développant des aspects pertinents, et sa description doit être suffisamment détaillée pour permettre une évaluation approfondie par des experts compétents. En général, les informations présentées dans la proposition doivent être structurées et présentées de manière claire et concise, et ne doivent pas contenir de références à des documents externes pertinents qui ne sont pas joints à la proposition.

La proposition sera composée de deux fichiers, l'un avec l'affidavit signé et l'offre financière et l'autre avec l'offre technique, et les informations suivantes doivent figurer dans le corps du courrier : la référence attribuée à l'activité pour laquelle le contrat doit être attribué, le nom et le prénom du soumissionnaire ou la raison sociale et le numéro de TVA correspondant, ainsi que la désignation d'une personne de contact, le numéro de téléphone, le fax et l'adresse électronique auxquels le FAMSÍ peut être contacté.

7. TRANSPARENCE

Dans le respect des principes de transparence, d'objectivité et de non-discrimination, sans préjudice des autres moyens de publicité, le FAMSÍ dispose d'un profil d'entrepreneur sur le site Internet de l'Association : <http://www.andaluciasolidaria.org/>.

8. SYSTÈME DE PROPOSITION ET D'ATTRIBUTION

La sélection de l'adjudicataire et donc l'attribution du marché se feront conformément aux indications et critères énoncés dans le présent cahier des charges, avec plusieurs critères d'attribution.



Cofinanciado por la
Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

Le FAMSÍ a le pouvoir discrétionnaire d'attribuer le marché à l'offre la plus avantageuse conformément aux critères ou de déclarer l'attribution nulle, sans donner de droits aux soumissionnaires.

A l'issue du délai de réception des offres, les dossiers reçus seront examinés.

Si l'Autorité le juge approprié, un délai peut être accordé pour remédier aux défauts matériels constatés dans la documentation reçue. Le délai de rectification des erreurs sera déterminé par l'Organisme et ne pourra être supérieur à 10 jours ouvrables ni inférieur à 3 jours. Une fois la procédure décrite ci-dessus achevée, la proposition d'attribution sera faite, conformément aux critères établis dans le présent cahier des charges.

L'adjudicataire doit présenter les justificatifs d'accréditation exigés dans le présent dossier, en particulier ceux relatifs aux obligations fiscales et de sécurité sociale et à la conformité des dettes fiscales avec la Communauté autonome d'Andalousie, si l'entité a un siège social en Andalousie et/ou une filiale, une succursale ou un établissement similaire. Le délai est de 10 jours ouvrables au maximum. Si, à l'issue de cette période, la documentation requise n'a pas été fournie, il sera considéré que l'attribution a été abandonnée et l'organisme adjudicateur procédera à l'attribution provisoire à la proposition suivante la mieux évaluée.

Après vérification de la documentation susmentionnée, l'attribution sera proposée à l'organisme responsable du Fonds, conformément à son organigramme opérationnel, dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la présentation des pièces justificatives. Les soumissionnaires et les adjudicataires seront informés des différentes étapes de la procédure d'attribution.

Les offres des soumissionnaires sont évaluées conformément aux critères décrits dans la proposition d'attribution. Les critères à utiliser pour évaluer les offres soumises sont les suivants :

CRITÈRES	SCORE
Proposition financière, y compris toutes les taxes, en particulier la TVA.	50 points (maximum)
Proposition du contenu et de la méthodologie de la formation. Présentation du programme de cours.	15 points (maximum)
Proposition d'espace et de ressources pour la formation.	10 points (maximum)
Expérience antérieure de l'équipe, justifiée par le curriculum vitae des personnes impliquées.	15 points (maximum)
Éléments d'amélioration.	10 points (maximum)
Total :	100 points

Si aucune proposition technique n'est soumise, l'offre sera exclue.

A través de:

Ejecutado por:



Cofinanciado por la Unión Europea





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

Pour l'évaluation des propositions et la détermination de la meilleure offre, plusieurs critères d'attribution seront pris en compte sur la base du meilleur rapport qualité-prix.

A. Critères quantifiables, notés par ordre décroissant. Maximum 50 points. La note maximale prévue dans cette section sera attribuée à l'offre économiquement la plus avantageuse, les autres offres étant notées proportionnellement, selon la formule suivante :

$$\text{Score de l'offre X} = \frac{\text{Meilleure offre du soumissionnaire} * 50}{\text{Offre faite par le soumissionnaire}}$$

Si l'offre est supérieure au prix de l'offre, l'offre sera automatiquement exclue.

B. Critères dont la pondération dépend d'un jugement de valeur. Maximum 50 points. Les éléments suivants seront pris en compte :

- Proposition du contenu et de la méthodologie de la formation. Présentation du programme du cours. Maximum 15 points.
- Proposition d'espace et de ressources pour la formation. Maximum 10 points.
- Expérience antérieure de l'équipe, justifiée par le curriculum vitae des personnes impliquées. Maximum 15 points.
- Éléments d'amélioration. Maximum 10 points.

9. FORMALISATION DU CONTRAT

Le contrat est formalisé par écrit, dans un délai maximum de 5 jours ouvrables à compter de la réception de la notification d'attribution. L'adjudicataire, le contractant, peut demander la transformation du contrat en acte public, à ses frais.

Si, dans le délai fixé ci-dessus, le contractant ne respecte pas les exigences nécessaires à la formalisation du contrat ou si le contrat n'est pas formalisé pour une raison quelconque imputable au contractant, le FAMSÍ peut accepter la résiliation du contrat, en indemnisant le Fonds pour les dommages causés, et l'Association peut contracter pour le même objet.

10. LA PROTECTION DES DONNÉES.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (GDPR), vous donnez votre consentement exprès et sans équivoque au traitement de vos données personnelles. Vos données seront incorporées à un fichier dûment enregistré auprès de l'Agence espagnole de

A través de:



Cofinanciado por la Unión Europea



Ejecutado por:





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

protection des données, le responsable de ce fichier étant l'ASOCIACIÓN FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL, avec le CIF G14565329, et l'adresse Avenida El Brillante nº177, Córdoba, 14.012. L'objectif est la gestion et le contrôle corrects des relations commerciales contractuelles et la transmission d'informations par la FAMSÍ sur les processus contractuels ouverts.

La politique de confidentialité et de protection des données de FAMSÍ peut être consultée à l'adresse suivante : http://www.transparenciafamsi.org/lssice_lopd

Le contractant peut exercer les droits accordés par le RGPD par le biais d'une communication adressée à :

RECRUTEMENT
ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS ANDALOUSES FONDS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
(FAMSÍ)
Avda. del Brillante, numéro 177
14012 Cordoba

Ou par courrier électronique : contrataciones@andaluciasolidaria.org

Le contractant s'engage à maintenir une confidentialité et une réserve absolues à l'égard de toute information ou donnée qu'il obtient ou pourrait obtenir au cours du processus de passation du présent contrat, ainsi que de toute information relative à l'exécution du contrat lui-même. Il doit notamment respecter les garanties et limitations imposées par le RGPD en matière de traitement des données à caractère personnel.

De même, le contractant s'engage à respecter la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel dans l'exercice de son activité professionnelle, en ce qui concerne les données auxquelles il peut avoir accès dans le cadre de l'exécution de l'objet du marché. Dans ce contexte, il accepte la déclaration/conformité au règlement sur la protection des données à caractère personnel figurant à l'annexe I.

11. LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Le contractant s'engage à maintenir une confidentialité et une réserve absolues à l'égard de toute information ou donnée qu'il obtient ou pourrait obtenir au cours du processus de passation du présent contrat, ainsi que de toute information relative à l'exécution du contrat lui-même. En particulier, il doit respecter les garanties et les limitations relatives au traitement des données à caractère personnel imposées par la loi organique 15/1999, du 13 décembre, sur la protection des données à caractère personnel et par le décret royal 1720/2007, du 21 décembre, qui développe la loi organique 15/1999 susmentionnée.



Cofinanciado por la
Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

12. ACCEPTATION DU CAHIER DES CHARGES

La participation à cet appel d'offres implique l'acceptation du présent cahier des charges, ainsi que le respect des exigences et obligations légales applicables.



A través de:



Ejecutado por:





"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007

ANNEXE I. CERTIFICATS/AFFIDAVITS

M./M.
.....avec
DNI/NIF.....como.....representant de
l'entité..... avec
CIF.....

DÉCLARE SOUS VOTRE RESPONSABILITÉ : (cochez tout ce qui s'applique)

- Que l'entité que je représente dispose d'une capacité de gestion technique et financière suffisante pour l'exécution du projet correspondant.
- Que l'entité que je représente est enregistrée et inscrite dans l'épigraphe correspondante de l'impôt sur les activités économiques et qu'elle est à jour de son paiement.
- Que l'entité que je représente est à jour de ses obligations fiscales, en fournissant un certificat délivré par l'agence fiscale.
- Que l'entité que je représente est à jour de ses obligations en matière de sécurité sociale, en fournissant un certificat délivré par la Trésorerie générale de la sécurité sociale.
- Que l'entité que je représente ne fait l'objet d'aucune des interdictions d'être bénéficiaire, conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi 38/2003, du 17 novembre, loi générale sur les subventions et aux dispositions de l'article 2 du présent arrêté.
- Que l'Entité que je représente se soumet à la juridiction des cours et tribunaux de tout ordre, pour tous les incidents pouvant découler directement ou indirectement du contrat, en renonçant, le cas échéant, à toute compétence juridictionnelle qui pourrait lui correspondre.
- Je/Nous, soussigné(s), DÉCLARE(ons) l'acceptation inconditionnelle et le respect sans réserve du présent document, ainsi que l'exactitude et la véracité de tous les documents soumis et le fait qu'ils remplissent toutes et chacune des conditions d'attribution du marché.

À Séville, le de de 202....

Signature



Cofinanciado por la Unión Europea

A través de:



Ejecutado por:





Move Green

"(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans le secteur de l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Maroc".

Contrat de subvention réf. ICMPD/2021/MPF-357-007



A través de:



Ejecutado por:

